

[CLERC (J.)].

Chemin de fer de Paris à Strasbourg considéré au point de vue du transit.. Réponse de la Chambre de commerce du Havre à la commission de la Chambre des députés

Référence : 232274

Paris, Imprimerie Lange Lévy, s.d. (1843) in-8, 8 pp., en feuilles, cousu.

Commentaire : Représentations effectuées par la Chambre de commerce du Havre pour que les députés choisissent de préférence le tracé Oise-Aisne dans la réalisation de la ligne de chemin de fer de Paris à Strasbourg : "Ce simple exposé suffit pour prouver que Strasbourg ne pourra pas servir le commerce de France par voie de fer, puisque quel que soit le tracé qu'on adopte, Metz sera toujours plus prêt de Mannheim que Strasbourg, et Dijon sera dans la même position vis-à-vis de Bâle".Aucun exemplaire au CCF. - - VENTE PAR CORRESPONDANCE UNIQUEMENT - LIEN DE PAIEMENT, NOUS CONSULTER.

Prix : **40,00 €**

Cet article vous est proposé par :

Librairie Historique Fabrice Teissèdre

lecurieux@teissedre-librairie.fr

Tél. 06 46 54 64 48

<https://v5.livre-rare-book.net/fr/livres/5472919-232274>